

PERPIGNAN

Edition du 09 02 2010

PERPIGNAN La profession agricole sollicite l'appui des parlementaires

Parce que les récentes mesures annoncées sont complexes ou inappliquées, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) demande aux élus nationaux d'intervenir auprès du ministère.

C'est dans le cadre de réunions décidées courant 2009 que la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'agriculture rencontrent, une fois par mois, députés et sénateurs pour leur faire part des difficultés que traverse la profession. Une initiative qui, selon Yves Aris, président de la FDSEA, permet aux élus de



© Photo Thierry Grillet.

mieux appréhender, en dehors de toutes tensions, la situation agricole, filières par filières : *"Nous en profitons pour faire remonter nos préoccupations après avoir analysé les réponses qui figurent dans les textes de lois ou dans les mesures conjoncturelles"*. Des réponses qui, depuis l'été dernier et la mévente fruits et légumes, sont traitées notamment dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture et dans la proposition de Loi de modernisation. Seulement voilà, malgré ces annonces, malgré les déplacements à Paris, les multiples rencontres au ministère ou encore récemment avec le conseiller de Nicolas Sarkozy et le médiateur de la République, la compréhension des textes et l'application des mesures semble relever d'une certaine confusion. Selon Hervé Passama, président des Vignerons indépendants : *"On nous a dit que le taux horaire, avec les exonérations de charges, serait ramené à 9,26 euros. D'une part c'est insuffisant quand on sait les coûts européens (voir encadré), d'autre part rien ne nous indique clairement ni quand, ni comment il sera appliqué"*.

Pour le respect des engagements Autre problème soulevé cette fois-ci par Denis Pigouche et Michel Guallar, respectivement présidents du Syndicat des vignerons et de la Chambre d'agriculture : *"Les intentions de moralisation des pratiques dans le domaine de la grande distribution seront-elles suivies d'effet ? Bien sûr l'Etat promet des contrôles notamment sur la suppression des ristournes, rabais et référencements avec des sanctions financières dérisoires. Mais seront-ils réellement effectués ? Ou en est l'observatoire des prix et comment va-t-on utiliser ses informations ? Concrètement nous attendons dans l'urgence l'application des textes et le respect des engagements"*. Autant de questions qui devraient donc être relayées par François Calvet, Jacqueline Irlès et Jean-Paul Alduy, parlementaires présents à cette réunion, auprès du ministre de l'Agriculture. Un ministre qui sera forcément sollicité lors de sa venue en juin prochain à Perpignan à l'occasion du congrès national des Jeunes Agriculteurs. Autres sujets évoqués, ceux qui concernent le futur redéploiement de la Politique agricole commune en 2013 avec, presque simultanément, la mise en place de l'Euroméditerranée et le flot d'importations nouvelles que ce dispositif va susciter. Pour les élus, ces deux dossiers sont liés. Selon Jean-Paul Alduy : *"Avant l'Euroméditerranée, la politique nationale devra solutionner les problèmes de coût de main*

d'oeuvre et celui des énergies avec, le cas échéant, la mise en place de mesures compensatoires. Pour ce qui est des échanges internationaux l'Europe devra prendre ses responsabilités". Même point de vue pour François Calvet qui revient sur la baisse de -34 % concernant le revenu agricole et sur le nécessaire renforcement de l'organisation économique. Il évoqua également, à propos de l'évolution des coûts en agriculture, la nécessité d'instaurer des montants compensatoires. Pour Jacqueline Irlès, l'urgence demeure le traitement des mesures annoncées avant la campagne à venir pour en vérifier l'impact immédiat sur les filières.

Yves Aris a demandé aux parlementaires d'étudier le principe d'une aide à l'embauche pour les entreprises du secteur primaire et secondaire qui transforment de la matière première. Tout comme il a proposé l'intervention du médiateur de la République dans le cadre des discussions entre professionnels agricoles et distributeurs. Une alternative déjà utilisée dans d'autres secteurs d'activité en dehors des contingences strictement bancaires.

Jean-Paul Pelras